Département du Pas-de-Calais

Extrait du Registre des Délibérations

Arrondissement de BETHUNE

du Conseil Communautaire

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE

Le mardi 12 décembre 2023, à 18 H 45, le Conseil Communautaire s'est réuni, en l'Hôtel Communautaire de Béthune, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 6 décembre 2023, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.

ETAIENT PRESENTS:

GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, BOSSART Steve, LAVERSIN Corinne, LEMOINE Jacky, SCAILLIEREZ Philippe, BERRIER Philibert, DELELIS Bernard, DAGBERT Julien, THELLIER David, DEROUBAIX Hervé, DE CARRION Alain, CHRETIEN Bruno, COCQ Bertrand, DEBAS Gregory, DELANNOY Alain, DEPAEUW Didier, DRUMEZ Philippe, DUBY Sophie, DUCROCO Alain, DUHAMEL Marie-Claude, HENNEBELLE Dominique, GIBSON Pierre-Emmanuel, LECLERCO Odile, LEFEBVRE Nadine, MANNESSIEZ Danielle, MULLET Rosemonde, HOLBE Francis, OGIEZ Gérard, ALLEMAN Joëlle, BARRÉ Bertrand, BARROIS Alain, BECUWE Pierre, BERROYER Lysiane, BERROYEZ Béatrice, BERTIER Jacky, BER-TOUX Marvse, BEVE Jean-Pierre, BLONDEL Marcel, BOMMART Émilie, BOULART Annie, CASTELL Jean-François, CORDONNIER Francis, CRETEL Didier, DASSONVAL Michel, BAUW Olivier, DECOURCELLE Catherine, DEFEBVIN Freddy, DELEPINE Michèle, DEL-PLANQUE Émeline, DEMULIER Jérôme, DERICQUEBOURG Daniel, DERUELLE Karine, DESOUIRET Christophe, DESSE Jean-Michel, DEWALLE Daniel, DOMART Sylvie, DOUVRY Jean-Marie, BRAEM Christel, ELAZOUZI Hakim, FLAHAUT Karine, FLAJOLET André, FLA-JOLLET Christophe, FOUCAULT Gregory, GLUSZAK Franck, HENNEBELLE André, HEUGUE Éric, IMBERT Jacqueline, JURCZYK Jean-François, LECOMTE Maurice, LE-GRAND Jean-Michel, LELEU Bertrand, LEVEUGLE Emmanuelle, LOISEAU Ginette, LOI-SON Jasmine, MACKE Jean-Marie, MARIINI Laetitia, MALBRANOUE Gérard, MARCELLAK Serge, MARGEZ Maryse, TRACHE Christelle, MATTON Claudette, DELATTRE Philippe, OPIGEZ Dorothée, PAJOT Ludovic, PERRIN Patrick, PHILIPPE Danièle, POHIER Jean-Marie, PREVOST Denis, PRUD'HOMME Sandrine, PRUVOST Jean-Pierre, ROBIQUET Tanguy, SANSEN Jean-Pierre, SGARD Alain, SWITALSKI Jacques, TOMMASI Céline, VERDOUCQ Gaëtan, VERWAERDE Patrick, VIVIEN Michel, VIVIER Ewa, VOISEUX Dominique, WILLE-MAND Isabelle

PROCURATIONS:

GAQUÈRE Raymond donne procuration à DELELIS Bernard, SOUILLIART Virginie donne procuration à LAVERSIN Corinne, IDZIAK Ludovic donne procuration à LECONTE Maurice, PÉDRINI Lélio donne procuration à DE CARRION Alain, DEBUSNE Emmanuelle donne procuration à FOUCAULT Gregory, DUPONT Jean-Michel donne procuration à VIVIER Ewa, MEYFROIDT Sylvie donne procuration à OGIEZ Gérard, ANTKOWIAK Corinne donne procuration à SWITALSKI Jacques, CARINCOTTE Annie-Claude donne procuration à LEMOINE Jacky, DELETRE Bernard donne procuration à MACKE Jean-Marie, DISSAUX Thierry donne

procuration à VERDOUCQ Gaëtan, DUMONT Gérard donne procuration à DAGBERT Julien, FACON Dorothée donne procuration à BOSSART Steve, FIGENWALD Arnaud donne procuration à LEFEBVRE Nadine, FURGEROT Jean-Marc donne procuration à DUCROCQ Alain, GAROT Line donne procuration à DELEPINE Michèle, HOCQ René donne procuration à DASSONVAL Michel, MAESEELE Fabrice donne procuration à PAJOT Ludovic, MERLIN Régine donne procuration à MARGEZ Maryse, NOREL Francis donne procuration à DOMART Sylvie, RUS Ludivine donne procuration à DEMULIER Jérôme, SAINT-ANDRÉ Stéphane donne procuration à SANSEN Jean-Pierre, TASSEZ Thierry donne procuration à MARCELLAK Serge

ETAIENT ABSENTS EXCUSES:

DELECOURT Dominique, BEUGIN Élodie, BLOCH Karine, CANLERS Guy, CLAIRET Dany, CLAREBOUT Marie-Paule, COCQ Marcel, DELANNOY Marie-Josephe, DELHAYE Nicole, DELPLACE Jean-François, DERLIQUE Martine, FLAHAUT Jacques, FONTAINE Joëlle, HANNEBICQ Franck, HERBAUT Emmanuel, HOLVOET Marie-Pierre, HOUYEZ Chloé, LE-FEBVRE Daniel, LEVENT Isabelle, MILLE Robert, PICQUE Arnaud, PRUVOST Marcel, QUESTE Dominique, TAILLY Gilles, TOURTOY Patrick, TRACHE Bruno, WALLET Frédéric

Madame OPIGEZ Dorothée est élue Secrétaire,

La séance est ouverte,



Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE 12 décembre 2023

CULTURE ET ÉDUCATION POPULAIRE

CONSERVATOIRE COMMUNAUTAIRE – CONSTRUCTION DE LA CITÉ DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE - PROGRAMMATION TECHNIQUE ET FINANCIERE DES SITES DE BÉTHUNE ET DE BRUAY

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« Vu le Projet de Territoire, approuvé par délibération n° 2022/CC136 du Conseil Communautaire du 6 décembre 2022 :

Priorité $n^{\circ}3$: Garantir le « bien-vivre ensemble » et la proximité sur l'ensemble du territoire

Enjeu : Garantir l'accès à l'offre culturelle et à la pratique culturelle

Par délibération n°2016/CC192 en date du 14 décembre 2016, le Conseil communautaire a approuvé le transfert de l'activité et du personnel des conservatoires de danse et de musique des communes de Béthune et de Bruay-La-Buissière au 1er septembre 2017, au titre de la mise en œuvre de l'intérêt communautaire relatif au conservatoire intercommunal d'enseignement artistique.

La Communauté d'Agglomération souhaite que le conservatoire devienne un lieu de décloisonnement des pratiques et de mixité sociale, ouvert sur son environnement.

La Communauté d'Agglomération souhaite faire du conservatoire communautaire de musique et de danse à la fois un pôle d'excellence dans le cadre de ses missions éducatives et diplômantes, et un lieu ressource au service des structures musicales et chorégraphiques du territoire.

Elle souhaite s'appuyer sur cet équipement structurant pour développer une activité culturelle « hors-les-murs » sur l'ensemble du territoire, en lien avec les harmonies et sociétés musicales du territoire, notamment celles réunies au sein de l'association CREMA et ce, dans un souci d'égal accès des habitants à l'offre culturelle.

Considérant que les lieux dans lesquels sont aujourd'hui dispensés les missions d'enseignement de la musique et de la danse ne sont plus adaptés à l'exercice de ces pratiques et aux nouveaux usages d'un tel équipement. Les bâtiments principaux du conservatoire à BETHUNE comme à BRUAY-LA-BUISSIERE sont vétustes, énergivores, inadaptés à l'usage et n'offrent pas les surfaces nécessaires. Il est donc nécessaire d'occuper d'autres locaux ce qui engendre des difficultés liées à la dispersion (8 bâtiments en tout) et des frais de location.

Considérant le projet affirmé dans le projet de territoire de créer une « Cité de la Musique et de la Danse » constituée de 2 nouveaux bâtiments regroupant les activités du

conservatoire, l'un à Béthune, localisé sur une friche urbaine rue de Lille à côté de la salle Louchart et l'autre à Bruay, localisé au sein de l'écoquartier Alouettes, rue Briquet.

Des études de programmation ont été réalisées afin de préciser le besoin et de définir le contenu du projet en termes de surfaces et d'organisation. Le projet prévoit un bâtiment de 3859 m² de surface de plancher pour Béthune avec un auditorium et de 2609 m² pour Bruay pour un montant total de 22,1M €HT.

Suite à l'avis favorable de la Commission « Cohésion Sociale » du 29 novembre 2023, il est proposé a l'Assemblée d'adopter la programmation financière, architecturale et technique de cette opération. »

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

Sur proposition de son Président, Le Conseil communautaire, A la majorité absolue,

<u>APPROUVE</u> le programme de l'opération et l'enveloppe financière prévisionnelle estimés à 22,1M €HT pour le projet de créer une « Cité de la Musique et de la Danse » constituée de 2 nouveaux bâtiments regroupant les activités du conservatoire, l'un à Béthune, localisé sur une friche urbaine rue de Lille à côté de la salle Louchart et l'autre à Bruay, localisé au sein de l'écoquartier Alouettes, rue Briquet, selon les budgets prévisionnels ci-joints.

<u>INFORME</u> que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre des délibérations les membres présents, Pour extrait conforme, Par délégation du Président, Le Vice-président délégué,

Certifié exécutoire par le Président Compte tenu de la réception en Sous-préfecture le : 1 0 JAN. 2024

Et de la publication le : 1 0 JAN, 2024

Par délégation du Président, Le Vice-président délégué,

DAGBERT Julien

DAGBERT Julien

2/2



Direction Générale des Moyens et Ressources Direction des Etudes et Travaux

CITE DE LA DANSE ET DE LA MUSIQUE SITE DE BETHUNE

ENVELOPPE FINANCIERE PREVISIONNELLE

FONCIER ET TAXES DIVERS		Faisabilité octobre 2023	
Achat du terrain ou du bâtiment		A définir	HT
Frais de notaire	Honoraires et frais réglementés	A définir	HT
Droit et taxes divers		A définir	HT
Permis de construire, taxes divers		30 000,00 €	HT
	Montant du Foncier	30 000,00 €	НТ

PRESTATION INTELLECTUELLES ET F	RAIS DIVERS	Fá	nisabilité octobre 2023	
Meîtrice d'aurrage	Frais internes	1		LIT
Maîtrise d'ouvrage			- €	
Mandat	Frais internes		- €	HT
Conduite d'opération	Frais internes		- €	HT
P1 Programmation			10.700.07.0	
Programmation			19 788,25 €	HT
Géométre			5 000,00 €	HT
Géotechnique - Etude de sol			35 000,00 €	HT
Etude de faisabilité Géothermie			25 000,00 €	
AMO BIM			- €	HT
Maquette BIM Bât			- €	HT
P2 <u>Procédures</u>				
Assistance spécialisées (Assistance CO	NCOURS)		15 330,00 €	HT
Frais liés à la consultation				
- Frais de publicité	MOE-CT-SPS-SSI-OPC		1 000,00 €	НТ
- Frais de jury et indemnitée	Env 500 € par inter/0,5 jour		2 500,00 €	HT
Frais de concours = 5 candidats à 30 0	00€ (déduction sur Honoraire Titulaire)		150 000,00 €	HT
P3 <u>Etudes</u>				
Etude sureté sécurité public			12 000,00 €	НТ
Etude de mobilité			- €	НТ
Etude de Flux			- €	НТ
Dossier ICPE			- €	НТ
Diagnostic archéologique			- €	НТ
Maîtrise d'œuvre	Base MOP	10,0%	1 085 905,00 €	НТ
	Misssion Compl	Forf	- €	HT
				HT
Contrôle Technique			30 000,00 €	HT
Coordination SPS			10 000,00 €	HT
Coordination SSI			8 000,00 €	HT
Coordination travaux (OPC)		1,0%	108 590,50 €	
Autres : AQCPA,			- €	HT

P4	Consultation TRX				
	Frais liés à la consultation des entreprises				
	- Frais de publicité			1 000,00 €	HT
	- Frais de commissions	Frais internes		- €	HT
	Assurance Tous Risques Chantier	% des travaux	0,5%	50 970,00 €	HT
	Assurance dommages-ouvrage	% des travaux	0,5%	50 970,00 €	HT
P5	Travaux				
	Frais de Huissier			2 000,00 €	HT
	Géotechnique - Mission G4			20 000,00 €	HT
	Autres (ex : bornage géomètre)			- €	HT
P6	<u>Réception - GPA</u>				
	Assistance spécialisées (Assistance Réception)			- €	HT
	Vérification réglementaire			6 000,00 €	HT
			-		
	Montant des Pre	stations intellectuelles et fra	s divers	1 639 053,75 €	HT

ROVISIONS POUR ALEAS / TOLERANCE			sabilité octobre 2023	
Taux de tolérance du Maître d'œuvre sur Trx	Phase Etudes	3%	325 771,50 €	HT
Taux de tolérance du Maître d'œuvre sur Trx	Phase Travaux	3%	325 771,50 €	HT
Aléas réserve		1%	54 295,25 €	HT
	Montant des Aléas et Tolérance		705 838,25 €	НТ

OVISIONS POUR ACTUALISATION ET REVISION		Faisa	abilité octobre 2023	
Révisons : Prestations Intellectuelles	MOE	3,0%	32 577,15 €	НТ
	CT	3,0%	900,00 €	НТ
	SPS	3,0%	300,00 €	НТ
	SSI	3,0%	240,00 €	НТ
	OPC	3,0%	3 257,72 €	НТ
	Autres		10 000,00 €	НТ
Révions : Travaux	<u> </u>	3,0%	325 771,50 €	НТ
		·		
Mo	ontant des Actualisations	et des révisions	373 046,37 €	ΗТ

RAVAUX	Faisabilité octobre 2023
Travaux construction (scénario 1)	
Bâtiment	10 194 000,00 € H
VRD conservatoire	525 050,00 € H
VRD parc (hors budget prestation à charge ville)	- 1 825 000,00 €
Branchements concessionnaires	40 000,00 € H
Fondations spécifiques / dépollutions / etudes en cours	100 000,00 € H
Montant des 7	Fravaux 10 859 050,00 € H

MOBILIERS ET EQUIPEMENTS	Faisabilité octobre 2023
provision mobilier	141 500,00 € HT
provision informatique	75 100,00 € HT
provision équipement musical + stiudio enregistrement	160 000,00 € HT
provision auditorium	62 000,00 € HT
Montant du mobiliers et équipeme	nts 438 600,00 € HT

AIS FINANCIERS	T	Faisabilité octobre 2023	
Sans Objet		- €	HT
	Montant des frais financiers	- €	HT
	Enveloppe financière prévisionnelle	14 045 588,37 €	НТ
	Arrondi à	14 000 000,00 €	НТ
	montant TTC	16 800 000,00 €	TT(
Mise à jour le mercredi 29 novembre 2023			



Direction Générale des Moyens et Ressources Direction des Etudes et Travaux

CITE DE LA DANSE ET DE LA MUSIQUE SITE DE BRUAY

ENVELOPPE FINANCIERE PREVISIONNELLE

FONCIER ET TAXES DIVERS		Faisabilité octobre 2023	
Achat du terrain ou du bâtiment		- €	HT
Frais de notaire	Honoraires et frais réglementés	- €	HT
Droit et taxes divers		A définir	НТ
Permis de construire, taxes divers		30 000,00 €	НТ
	·		
	Montant du Foncier	30 000,00 €	ΗТ

PRESTATION INTELLECTUELLES	ET FRAIS DIVERS		Faisabilité octobre 2023	
Maîtrise d'ouvrage	Frais internes		- €	HT
Mandat	Frais internes		- €	HT
Conduite d'opération	Frais internes		- €	HT
P1 <u>Programmation</u>				
Programmation			20 000,00 €	HT
Géométre	Géométre		5 000,00 €	HT
Géotechnique - Etude de sol			30 000,00 €	HT
Etude de faisabilité Géothermie	Etude de faisabilité Géothermie		25 000,00 €	HT
Diagnostic amiante, plomb,			- €	НТ
Investigations complémentaires			2 500,00 €	НТ
AMO BIM			- €	НТ
Maquette BIM Bât			- €	ΗТ
P2 Procédures				
Assistance spécialisées (Assistance	e CONCOURS)		20 000,00 €	ΗТ
Frais liés à la consultation	Frais liés à la consultation			
- Frais de publicité	MOE-CT-SPS-SSI-OPC		1 000,00 €	ΗТ
- Frais de jury et indemnitée	Env 500 € par inter/0,5 jour		2 500,00 €	ΗТ
Frais de concours = 5 candidats à	25 000€ (déduction sur Honoraire Titulaire)		125 000,00 €	ΗТ
P3 Etudes				
Etude sureté sécurité public			12 000,00 €	HT
Etude de mobilité			- €	НТ
Etude de Flux			- €	ΗТ
Dossier ICPE			- €	НТ
Diagnostic archéologique			- €	НТ
Maîtrise d'œuvre	Base MOP	10,0%	613 807,50 €	НТ
	Misssion Compl	Forf		НТ
				НТ
Contrôle Technique			25 000,00 €	НТ
Coordination SPS			10 000,00 €	НТ
Coordination SSI			8 000,00 €	НТ
Coordination travaux (OPC)		1,0%	61 380,75 €	НТ
Autres : AQCPA,	'		- €	HT

P4	Consultation TRX				
	Frais liés à la consultation des entreprises				
	- Frais de publicité			1 000,00 €	HT
	- Frais de commissions	Frais internes		- €	HT
	Assurance Tous Risques Chantier	% des travaux	0,5%	28 518,38 €	HT
	Assurance dommages-ouvrage	1% des travaux	0,5%	28 518,38 €	HT
P5	Travaux				
	Frais de Huissier			2 000,00 €	HT
	Géotechnique - Mission G4			20 000,00 €	HT
	Autres (ex : bornage géomètre)			- €	HT
Р6	<u>Réception - GPA</u>				
	Assistance spécialisées (Assistance Réception)			- €	HT
	Vérification réglementaire			6 000,00 €	HT
	Montant des Pre	estations intellectuelles et fi	ais divers	1 047 225,00 €	ΗТ

ROVISIONS POUR ALEAS / TOLERANCE			sabilité octobre 2023	
		_		
Taux de tolérance du Maître d'œuvre sur Trx	Phase Etudes	3%	184 142,25 €	HT
Taux de tolérance du Maître d'œuvre sur Trx	Phase Travaux	3%	184 142,25 €	HT
Aléas réserve		1%	30 690,38 €	HT
	Montant des Aléas et Tolérance		398 974,88 €	НТ

OVISIONS POUR ACTUALISATION ET REVISION		Faisa	Faisabilité octobre 2023	
Révisons : Prestations Intel	MOE	3,0%	18 414,23 €	НТ
	CT	3,0%	750,00 €	НТ
	SPS	3,0%	300,00 €	НТ
	SSI	3,0%	240,00 €	НТ
	OPC	3,0%	1 841,42 €	НТ
				НТ
Révions : Travaux		3,0%	184 142,25 €	НТ
	Montant des Actualisation	s et des révisions	205 687,90 €	ΗТ

AVAUX		Faisabilité octobre 2023	
Travaux construction			
Bâtiment		5 703 675,00 €	НΊ
VRD parking (hors budget a charge de la ville)		408 000,00 €	Н٦
VRD parcelle sud		294 400,00 €	
option ombriere solaire (hors budget a	charge de la ville)	147 000,00 €	
Branchements concessionnaires		40 000,00 €	Н
Fondations spécifiques /	provisions etudes en cours	100 000,00 €	H
	Montant des Trava	ux 6138 075,00 €	H

MOBILIERS ET EQUIPEMENTS		Faisabilité octobre 2023	
provision mobilier provision informatique		125 500,00 € 40 300,00 €	HT
provision équipement musical		30 000,00 €	
	Montant du mobiliers et équipements	195 800,00 €	НТ
FRAIS FINANCIERS		Faisabilité octobre 2023	

	Montant du mobiliers et équipements	195 800,00 €	HT
FRAIS FINANCIERS		Faisabilité octobre 2023	
Sans Objet		- €	HT
	Montant des frais financiers	- €	HT
	Enveloppe financière prévisionnelle	8 015 762,77 €	НТ
	Arrondi à	8 100 000,00 €	НТ
	montant TTC	9 720 000,00 €	TTC
Mise à jour le mercredi 29 novembre 2023			